

Nouvelles locales du mardi 06 décembre 2011

@rib News, 06/12/2011 | Justice- Le magistrat qui présidait le siège qui a condamné les deux jeunes gens pour avoir tué deux humanitaires à l'hôpital de Kiremba a arrêté après un long interrogatoire au Parquet près la Cour d'appel de Ngozi. Remy Nsabimana est accusé d'avoir fait disparaître certaines pièces du dossier notamment le procès-verbal prononcé du jugement et l'acte de signification. Le procureur près la Cour d'appel de Ngozi a aussi entendu le greffier du siège. Contacté à ce propos, l'accusé fait savoir qu'il est plutôt accusé d'avoir donné, pendant la séance, la liste des coupables de livrer à la Cour les noms des autorités qui les auraient envoyés commettre le forfait.

[Rpa/Isanganiro]
 - Faux, torque le procureur, affirmant que le seul motif de cette arrestation est la seule disparition de ces pièces du dossier car ce juge s'est rendu dans le greffe du tribunal et a retiré ces éléments du dossier. [Rpa]- En ce moment où plus de 45 personnes sont emprisonnées pour cause d'actes terroristes, aucun se demandent ce que c'est que le terrorisme et sur quoi se basent les autorités chargées de poursuivre les malfaiteurs pour dire si tel est accusé de terrorisme. En effet, ces personnes sont arrêtées pour la plupart sans mandat d'arrêt et voir comment elles sont traitées, il est difficile de comprendre ce concept à voir les contours qu'il présente de par le monde. La province de Muyinga vient en tête dans ce genre d'arrestations. A Karuzi, il y a même une femme qui est emprisonnée avec son nouveau-né. [Rpa/Isanganiro] Politique- 24 partis politiques sont en retraite à Ngozi depuis ce lundi. Ils ont cependant soulevé quelques problèmes dont la non-participation à cette retraite des partis réunis au sein de l'ADC-Ikibiri. Pour cette absence n'est pas vue de bon œil par ceux qui aident le Burundi parce que ces derniers vont voir que les choses ne sont pas au bon fixe. Malgré les propos tranquillisant du président du Forum des partis politiques, les partis politiques présents dans cette retraite de deux jours, ont demandé que les partis de l'ADC-Ikibiri soient associés à ces genres d'activités. [Rpa/Isanganiro]- Le FORSC se dit à l'écoute des propos du porte-parole du gouvernement agissant sur la note publiée par le Sénat belge qui a émis son souhait de voir les autorités burundaises veiller sur la sécurité de tous les Burundais. Ce porte-parole a affirmé haut et fort que la Belgique n'a pas de leçon à donner au Burundi car elle-même vient de passer une longue période sans gouvernement. Le directeur général du FORSC affirme que les propos du porte-parole du gouvernement sont honteux et déshonorants. Pour lui, le gouvernement devrait plutôt prendre au sérieux ces conseils au lieu de les dénigrer comme il le fait souvent. [Rpa] Santé - Le directeur de l'hôpital Prince Royal Charles de Buyoya se dit étonné par le mouvement de grève des infirmiers et personnel paramédical dudit hôpital. Pour le Dr Trence Ntawurishira, directeur de cet hôpital, les revendications de ce personnel soignant sont connues et des solutions sont en train d'être envisagées et arrêtées. Il demande à ces grévistes de regagner le travail parce que selon lui, l'essentiel est fait. Entre temps, les patients se lamentent de cette situation dont ils sont les premiers victimes. [Rpa/Bonesha] Sécurité- Nzeyimana Libère, un ancien officier des Forces de Défense et de Sécurité, a été surpris par plusieurs effets militaires dont des tenues de toute sorte, chargeurs, munitions, grenades. Le porte-parole de la police affirme que ces effets ont été découverts alors que la police allait expulser ce locataire défaillant. Actuellement, cet officier est détenu dans les cachots de la BCR. [Rtnb/Rpa] Développement - Questions orales ce mardi matin au Sénat avec le ministre du Développement communal. Les débats tournaient autour de la question de savoir pourquoi le taux d'exécution du budget 2011 connaît un niveau très bas. Le ministre a assuré que le reliquat sera utilisé dans l'année. Il a demandé que le budget de l'année prochaine soit revu à la hausse pour faciliter l'accomplissement de développement tant donné que la commune est la base du développement communautaire. Il a aussi fait savoir que l'important est le taux d'accomplissement des projets plutôt que celui d'exécution du budget. Signalons que le budget ministériel a été réduit à moins de 50%. [Rtnb/Rpa]- Un Atelier d'explication de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur a été ouvert ce mardi à Bujumbura. Cet atelier durera deux jours sous la coordination du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Durant cet atelier, ceux qui ont investi dans le secteur de l'enseignement supérieur seront informés en long et en large sur cette nouvelle loi qui prévoit le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Une période de trois ans leur sera accordée pour bien s'y préparer. Mais à partir de cette année académique 2011-2012, la loi entrera en vigueur puisqu'elle n'attend que sa promulgation par le Président de la République. [Rtnb]